

Valéry Giscard d'Estaing, Le pouvoir et la vie

Légende: Dans ses Mémoires, l'ancien président de la République française Valéry Giscard d'Estaing, rappelle les problèmes liés au flottement généralisé des monnaies européennes entre 1974 et 1976 et analyse la sortie du franc français du serpent monétaire européen.

Source: GISCARD D'ESTAING, Valéry. Le pouvoir et la vie. Volume 1: La rencontre. Paris: Compagnie 12, 1988. 401 p. ISBN 2-903866-28-7.

Copyright: (c) Compagnie 12

URL: http://www.cvce.eu/obj/valery_giscard_d_estaing_le_pouvoir_et_la_vie-fr-3c3e6490-cdf5-4b0d-babf-4f7030281c49.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

Valéry Giscard d'Estaing, *Le pouvoir et la vie*

[...]

Le même serpent ne renaît pas deux fois ! L'expérience était concluante : nous ne réussirions pas à faire fonctionner un système monétaire européen aussi longtemps que les monnaies les plus faibles devraient supporter seules le poids du maintien de l'écart, pendant que les monnaies fortes continueraient de caracoler en tête, sans souci de savoir si elles étaient suivies par le reste du cortège. Il faut imaginer une autre formule.

Nous en parlons avec le chancelier Schmidt. Je le sens réticent. Il ne croit pas à la possibilité de réussir. Il suggère que nous demandions à des experts d'y réfléchir. Je lui propose le nom du gouverneur de la Banque de France, Bernard Clappier. Il m'en fait l'éloge et accepte. Il m'indique que l'expert allemand sera son secrétaire d'Etat, le Dr Schulmann. Et nous convenons de demander à James Callaghan de désigner un représentant. Les réunions et les travaux des experts devront rester confidentiels.

Les propositions qu'ils nous présentent concluent à la nécessité d'un système plus contraignant : lorsque l'écart s'accroîtra entre les deux monnaies du système placées en positions extrêmes, l'une en hausse, l'autre en baisse, les deux banques centrales devront intervenir de manière conjointe pour maintenir entre elles l'écart prévu et empêcher l'éclatement du système.

Le gouverneur de la Bundesbank, Otto Emminger, est hostile au projet. Il ne veut pas se trouver placé devant l'obligation d'agir pour soutenir des monnaies faibles en vendant des deutsche marks, ce qui risque d'alimenter l'inflation en Allemagne. Son point de vue est partagé par la quasi-totalité des banquiers allemands.

Nous décidons avec Helmut Schmidt d'un partage des tâches entre nous. Bien que je sois davantage convaincu que lui de l'utilité du projet, je lui demande de s'en faire l'avocat à l'extérieur, en particulier aux deux prochains Conseils européens prévus à Copenhague et à Brême.

« Comme l'essentiel est de convaincre la communauté financière allemande, vous êtes mieux placé que moi pour le faire, lui dis-je. De mon côté, je travaillerai avec Bernard Clappier et vos experts à la mise au point du projet. »

Il marque une hésitation :

« On m'a rapporté, me dit-il, que les services de la Banque de France ne sont pas non plus très favorables au projet et que vous avez dû exercer un effort de persuasion pour les convaincre. J'ai l'impression qu'en réalité nous sommes tous les deux seuls à nous engager pour ce projet ! »

Je lui réponds :

« Je crois aussi que nous sommes seuls tous les deux ! Mais les autorités monétaires françaises se laisseront plus facilement persuader que les vôtres. D'ailleurs, c'est finalement notre intérêt. La vraie difficulté se pose pour l'Allemagne. »

Il me donne son accord, mais il ajoute une question qui le préoccupe :

« Comment faire pour que les Britanniques se joignent à l'accord ? »

Le nouveau président de la Commission, Roy Jenkins, est un ardent supporter de l'Europe monétaire. Il vient d'entreprendre un tour d'Europe pour en rencontrer les dirigeants et la question monétaire figure à l'ordre du jour de ses entretiens. Je l'ai reçu à l'Élysée et il m'en a longuement entretenu.

Quant à James Callaghan, c'est un Européen modéré, mais un homme politique prudent. Il sait que l'aile gauche de son parti est hostile à l'Europe, et réclame à cor et à cri le retrait britannique du Marché commun.

Il redoute qu'une initiative trop hardie relance ce mouvement de rejet. D'autant que les experts financiers de la City sont sceptiques et hostiles au projet. Ils considèrent la livre sterling comme une « pétro-devise », fluctuant avec les cours du pétrole, et appelée à connaître un sort différent, et sans doute plus brillant, que les monnaies continentales, étranglées par le déficit pétrolier.

Avant et pendant le sommet de Brême, Helmut Schmidt doit agir sur deux fronts. Les milieux financiers allemands ont assisté deux fois déjà aux mésaventures du serpent monétaire. Ils imaginent qu'une nouvelle expérience est sans doute inévitable du point de vue politique, mais qu'elle ne sera sans doute ni plus durable, ni plus contraignante pour la politique monétaire allemande que les tentatives précédentes. Cette résignation laisse à Helmut la voie libre.

Vis-à-vis des Britanniques, sa position est plus difficile à déchiffrer pour moi.

En tant qu'Allemand du Nord, il est sensible à l'influence de la Grande-Bretagne et à son prestige financier. Il a souhaité son entrée dans le Marché commun et critiqué l'obstruction française. En sens inverse, il est irrité par le dogmatisme des Travailleurs et surtout de leur aile gauche. Il éprouvait une véritable aversion pour l'attitude ondoyante d'Harold Wilson et pour l'impossibilité de compter sur quelque engagement que ce soit de sa part. Et il laisse paraître sa commisération devant le déclin économique et financier de la Grande-Bretagne, très marqué à l'époque.

Depuis l'arrivée au pouvoir de James Callaghan, qui a succédé à Harold Wilson en mars 1976, les choses se sont améliorées. Il estime Callaghan et a confiance en lui. Il m'en parle au téléphone en termes favorables. Ils se rencontrent en tête-à-tête.

[...]

Helmut Schmidt souhaite obtenir la participation des Britanniques au nouveau système monétaire européen. La croit-il vraiment possible ? Il dépense pour cela des trésors de persuasion, dont il m'entretient longuement. Ou s'agit-il seulement pour lui de démontrer qu'il a fait tout son possible pour couper court aux reproches qui lui seraient faits par certains milieux économiques allemands et par ses propres amis politiques ?

Pour ma part, je juge la participation anglaise irréaliste. Des propos tenus par James Callaghan, je retiens que ce qu'il souhaite faire est d'aller aussi loin que possible dans la négociation pour que le système adopté ne soit pas contraire, à court terme, aux intérêts britanniques et puisse même se prêter, plus tard, à une éventuelle adhésion. Mais une participation immédiate ne peut pas être envisagée.

[...]

J'assistais sans conviction aux efforts d'Helmut, mais je ne voulais pas le décourager, par crainte de faire renaître l'ancienne réputation selon laquelle la France s'opposait, par principe, à toute possibilité de participation britannique. Cela aurait entraîné un mouvement de recul de nos autres partenaires.

La décision a été prise à Brême, port hanséatique voisin de Hambourg, à l'occasion du Conseil européen des 6 et 7 juillet 1978, où Helmut Schmidt nous avait invités.

[...]

C'est à ce moment-là que la partie décisive s'est jouée.

Helmut l'a engagée directement vis-à-vis de Jim Callaghan. Il voulait forcer son accord. C'est un lutteur qui croit à l'efficacité de ses moyens de conviction. Deux de nos partenaires du Benelux, le Premier ministre de Belgique, Léo Tindemans, et le Luxembourgeois Gaston Thorn, soutenaient ses efforts. Pour moi, le problème était de ne pas les laisser pousser leurs arguments au point de déclarer que, sans participation britannique, le système ne pourrait pas fonctionner et qu'il vaudrait mieux y renoncer.

Le président du Conseil italien évoquait la situation particulière de son pays et demandait à bénéficier d'une marge élargie, 6 % de part et d'autre du taux moyen, contre les 2,25 % qui figuraient dans notre projet.

Le chancelier Schmidt aperçoit la balle, et pense la saisir au bond. Il suggère que les Britanniques pourraient bénéficier, eux aussi, d'une marge élargie, au moins dans un premier temps.

Cette proposition irrite Jim Callaghan au lieu de l'apaiser. Il indique que si la Grande-Bretagne décide de participer au système monétaire, ce sera dans son intégralité et qu'il ne peut pas accepter qu'il lui soit fait une situation particulière.

Le ministre irlandais crée une diversion en annonçant que son pays est prêt à participer à l'accord, même si la Grande-Bretagne ne s'y associe pas. Jusque-là, la livre irlandaise a toujours été étroitement dépendante de la livre britannique. L'hypothèse d'un détachement de la livre irlandaise paraît invraisemblable à Jim Callaghan, qui nous le fait comprendre.

Le bateau commence à faire eau. Nous nous enfonçons lentement. Pris par ses propres arguments, Helmut Schmidt pense encore arracher l'accord des Britanniques. Jim Callaghan, heurté par le déroulement de la conversation et de plus en plus sensible à son isolement après la défection irlandaise, s'enfonce dans son obstination galloise. Je sens qu'il ne cédera pas.

C'est alors que me vient l'idée de diviser la difficulté en deux : d'une part un accord général auquel la Grande-Bretagne participerait, et d'autre part un mécanisme de fixation des marges de fluctuation et d'intervention sur les marchés, dont la Grande-Bretagne serait absente.

Au point de blocage où nous sommes arrivés, cette solution paraît la seule issue possible. Je la présente. Les Premiers ministres du Benelux la soutiennent. Le président du Conseil italien l'approuve, tout en se réservant le droit d'en faire également application à l'Italie. Il suggère qu'en cas d'accord nous reprenions ce débat avec lui.

Helmut Schmidt ressent cette formule comme un échec. Je le sens irrité et psychologiquement buté. Il reprend une dernière fois son argumentation pour convaincre Callaghan. Mais le courant ne passe plus. Puis, comme il arrive souvent dans ces réunions internationales, après de longues discussions où les arguments paraissent inconciliables, une fente s'ouvre brusquement dans la muraille, l'atmosphère se détend et on passe sans transition à la négociation des détails d'un accord, dont l'éventualité même semblait, il y a quelques heures, invraisemblable. C'est ce qui se produit, grâce au concours de nos autres partenaires qui redoutent les conséquences de l'échec sur l'opinion publique de leur pays, et sur la tenue de leurs monnaies. On en arrive aux congratulations. Helmut ronchonne. Jim Callaghan est soulagé : il a évité l'engagement britannique, mais réservé pour l'avenir la possibilité d'une participation. Il en deviendra plus tard un ardent partisan. L'Irlande confirme courageusement son accord. Et le ministre des Finances italien accepte finalement le projet, en se réservant des modalités d'application plus souples.

L'après-midi, autour de la table du Conseil, nous discutons les termes du communiqué. L'accord monétaire européen suppose l'existence d'une unité, d'une monnaie de compte, qui sera l'embryon, le gène de la future monnaie européenne. Comment la nommer ?

Embarras autour de la table. Donner à cette unité une appellation en langue anglaise paraît difficile, compte tenu de la non-participation des Britanniques. A l'exception du français, les autres langues de la Communauté sont peu envisageables. Et je devine, aux quelques réflexions échangées, les réticences de nos partenaires vis-à-vis d'un nom français, ressenti comme une manifestation nouvelle de l'impérialisme intellectuel de notre pays.

Je demande à Helmut Schmidt, qui préside, de me donner la parole. Le malaise s'épaissit.

« Je vous propose de ne pas donner à la nouvelle unité de compte un nom spécial, mais plutôt de la désigner

tout simplement par sa fonction : *European Currency Unit*. »

Et je prononce la formule en anglais.

Surprise et soulagement général. Le visage de Jim Callaghan s'illumine. Il chuchote sa satisfaction à l'oreille de son ministre des Affaires étrangères, David Owen. Il n'y a pas besoin d'un tour de table pour constater l'unanimité. Helmut Schmidt, qui a tout de suite compris le jeu de mots, paraît s'en amuser. Il doit penser que cela permettra de mieux « vendre » le système à l'opinion publique française, ce qui répond à son souhait. Il prend acte de l'accord sur ma proposition.

« Dans la pratique, ajoutai-je, toujours en anglais, nous serons conduits à utiliser les initiales, comme pour les Droits de Tirages Spéciaux (DTS). Il vaudrait mieux les faire figurer entre parenthèses dans les textes : European Currency Unit (ECU). »

Pas d'objection. Un peu d'étonnement. On se demande s'il n'y a pas là quelque tour de passe-passe caché. Le Premier ministre belge est le premier à sourire. Puis les autres.

Car la monnaie européenne vient ainsi d'être baptisée « écu », du nom que les Français donnaient à la plus précieuse de leurs unités monétaires au temps de la dynastie des Valois.

Le 13 mars 1979, le nouveau système monétaire européen entrait en vigueur, sur la base d'une parité du mark de 2,30 par rapport au franc. Celle-ci ne devait pas varier jusqu'en mai 1981.

[...]